

Pour la mise en place d'un plan d'actions visant le développement démographique du Canton du Jura

Thomas Schaffter (PCSI)

Face aux nombreux défis auxquels le Canton du Jura est confronté, celui de la démographie est central. Alors que d'autres régions de Suisse voient leur population augmenter dans de très fortes proportions, le Canton du Jura stagne depuis plusieurs années. Cette réalité plonge le Jura dans une situation financière délicate et le met parfois à l'écart des grandes préoccupations de l'Etat confédéral. La stagnation de la population en perspective avec les autres cantons nous fait perdre d'importants montants au regard du système de péréquation fédéral.

Or, force est de constater que la qualité de vie est élevée dans notre canton, son industrie est florissante dans les secteurs de la microtechnique, de l'horlogerie et du médical, sans oublier bon nombre de petites et moyennes entreprises assurant de nombreux services de qualité. La formation de base et de proximité, le Lycée cantonal et les écoles post-obligatoires dans l'économie, la technique ou plus récemment les soins, le succès du modèle de formation duale sont autant d'atouts dont le Canton du Jura peut être fier. A cela s'ajoutent un environnement préservé, des villes et villages authentiques, des espaces verts inédits et paisibles, des sociétés locales dynamiques, des clubs sportifs d'élite et amateurs dans de nombreuses disciplines. Bref, le Canton du Jura dispose d'un potentiel largement sous-exploité et méconnu. Il est urgent de le faire savoir et de mettre en mouvement et en commun tous les services de l'Etat (aménagement du territoire, économie, formation, fiscalité, communes, chambre de commerce, communication, etc.) autour d'un projet ambitieux visant la création d'un plan d'actions de développement démographique.

Par cette motion, nous demandons au Gouvernement jurassien de mettre sur pied un plan d'actions de développement démographique pour le Canton du Jura, s'articulant aussi bien autour des services de l'Etat que des acteurs privés.

Thomas Schaffter (PCSI)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Emilie Moreau (PVL)
- Vincent Eggenschwiler (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 14 décembre 2022